



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
11.03.2014

L'an deux mille quatorze et le dix sept mars à vingt heures quarante cinq, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Présents : Mr LASSERRE, Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, DELPOUX, Mmes BORELLO, SABY, Mrs RAYNAL, DE GUALY, Mmes DESFARGES-CARRERE, BORIES, Mr KOWALCZYK, Mme BONNÉ, Mr BÉNÉZECH, Mme GALINIER, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIÉ, Mmes PORTAL, ESPIÉ, THUEL.

N° 14/31

Absents : Mme COMBES (excusée), Mrs MARTY, RASKOPF, Mme CHAILLET (excusée), Mr DELBES, Mme RAHOU, Mr LE ROCH.

Secrétaire : Mme SABY.

Objet de la délibération

Rapporteur : *Monsieur le Maire*

**MONTANT DES
CONCOURS DONNES
A TITRE GRATUIT A
L'ASSOCIATION DES
FRANCAS SUR 2013**

Dans le cadre du contrat de prestations de service passé avec les Francas de Saint-Juéry pour la mise en œuvre d'actions d'animation à vocation socio-éducative en direction des enfants, la commune met à la disposition de l'Association précitée du personnel communal et des locaux.

La Caisse d'Allocations Familiales demande que, par délibération, soit validé le montant de cette mise à disposition.

Pour 2013, elle s'est élevée à 145 896,68 € dont 82 420,44 € pour la mise à disposition du personnel et 63 473,24 € pour la mise à disposition des locaux.

Adopté à l'unanimité

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

VALIDE le montant de 145 896.68 € qui représente pour l'exercice 2013 le coût de la mise à la disposition des Francas, du personnel municipal et des locaux communaux.

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 26 mars 2014
Jacques LASSERRE
Maire